CHRONIQUE DES LETTRES

PROPOS DE MORALE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais Huxley a le mérite de poser correctement les données du problème humain. Un personnage de son puissant roman, **Contrepoint**, avait déjà proposé cette ingénieuse définition de l'homme: « **Une créature qui marche délibérément sur une corde raide, avec l'intelligence, la conscience et tout ce qui est spirituel à un bout de son balancier, et le corps et l'instinct, et tout ce qui est inconscient, terrestre, mystérieux, à l'autre bout.** » Daniel-Rops n'a pas tort de voir dans cette définition la clef de la philosophie de Huxley. C'est un réaliste, qui a pris une conscience très nette et, si l'on peut dire, pascalienne, des conditions réelles de la nature humaine: nature double, spirituelle et charnelle, et supposant constamment la double tension du poids de la matière et de l'élan de l'âme.

Dès lors, le problème moral est essentiellement un problème d'équilibre. « Qui fait l'ange fait la bête », disait déjà Pascal. Et Huxley pense de même que l'homme perd son équilibre s'il oublie qu'il a un corps, s'il ne tient pas compte des déterminismes qui sont dans les choses et qui pèsent sur son action. Concevoir les **fins** de l'humanité sur la terre, c'est encore facile à l'esprit, qui s'y porte d'un libre mouvement. Ces fins sont la liberté, l'égalité de tous, la justice, la paix. Mais atteindre ces fins, y adapter les **moyens**, voilà où la difficulté commence, car l'homme n'est jamais absolument libre de faire ce qu'il veut, il est retenu et empêché par toutes sortes de conjonctures physiques, politiques, économiques, qui dépassent sa volonté. Tantôt, il ne sait pas ce qu'il doit faire pour réaliser son idéal; tantôt, il le sait et ne le veut pas, car ainsi que le dit Huxley, d'après l'**Imitation de Jésus-Christ**: « **Tous les hommes désirent la paix, mais il en est fort peu qui désirent les choses qui conduisent à la paix.** » Mettre l'homme en accord avec lui-même et en accord avec le monde, tel est le projet audacieux de Huxley. Mais n'est-ce pas l'objet même de la philosophie ?

⁂

L'ouvrage le plus considérable et le plus neuf, publié jusqu'à ce jour par la collection **Présences**, est sans contredit **L'Amour et l'Occident**, de Denis de Rougemont. Autour de ses thèses, qui touchent à des domaines aussi divers que la critique littéraire, l'histoire des idées philosophiques et religieuses, la métaphysique de l'amour humain et de l'amour mystique, et la morale du mariage, de larges débats sont ouverts, et il serait absurde de prétendre résumer en quelques mots la substance de ce livre exceptionnellement riche et des discussions qu'il soulève. A ne s'en tenir qu'aux très grandes lignes, Rougemont part de la constatation que l'amour romanesque, le culte de la passion a pris dans la littérature et dans les mœurs modernes une place encombrante qu'il ne semblait pas avoir dans le monde antique. Cherchant l'origine historique de ce fait, il croit la trouver dans une hérésie du moyen âge, l'hérésie des Cathares Albigeois, qui conquiert les provinces du midi vers le XIIme siècle. L'essentiel de la doctrine cathare, d'origine manichéenne, passe dans la poésie des troubadours, qui chante l'amour courtois, la passion idéalisée, le culte mystique de la femme, puis dans le roman breton, et particulièrement dans **Tristan et Iseult**, dont le succès immense impose aux littératures occidentales la conception de l'amour romanesque. Mais, peu à peu, cet idéalisme se dégrade et aboutit à la divinisation romantique de la passion, à l'exaltation habituelle de l'adultère et à la crise généralisée du mariage.

Il y aurait certes beaucoup à discuter sur les constructions historiques de Rougemont, comme aussi sur sa théorie de la passion moderne, où il voit une aspiration inavouée vers la mort: c'est, au fond, le mysticisme wagnérien de **Tristan et Isolde** qu'il analyse, et l'amour romanesque est quelque chose de beaucoup plus simple et de moins sublime. Mais l'intérêt du livre n'est pas sur le plan de l'érudition, ni même sur celui de la psychologie: il est sur le plan de la morale. Rougemont a voulu réagir contre cette invasion du roman dans la vie, contre cette apologie de la passion que vulgarisent de nos jours non seulement le livre, mais le feuilleton, la romance, le cinéma. Il affirme que la personne humaine s'accomplit non dans une lâche complaisance à l'instabilité de ses instincts, mais dans un ferme attachement aux engagements qu'elle a pris d'une manière réfléchie et lucide: non dans le culte de la passion, mais dans le culte de la fidélité. Et il montre justement que la véritable idéalisation de l'amour par le christianisme, n'est pas du côté de l'exaltation romanesque, mais dans une conception de l'amour qui dépasse la fantaisie égoïste de la passion par la tendresse réfléchie et fidèle.

P.-H. S.

(1) Plon.

M. PAUL CLAUDEL, DOCTEUR DE CAMBRIDGE

Londres, 6 juin. — M. Paul Claudel, ambassadeur de France ; M. Joseph Kennedy, ambassadeur des Etats-Unis à Londres et lord Chatfield, premier lord de l'Amirauté, ont reçu mardi matin le titre de docteur « honoris causa » de l'Université de Cambridge.

— Le tribunal spécial militaire de Marseille a condamné pour espionnage, l'Italien Gino Marasco, à 8 ans de détention et 20 ans d'interdiction de séjour.

— Un avion anglais de bombardement est tombé à la mer au large de Tentemuir, près de Saint-Andrews. Les trois occupants ont péri.

Le Conseil des ministres

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les membres du gouvernement ont examiné en détail les amendements proposés par Moscou à ce projet d'accord, ainsi que les possibilités de trouver sur ces divers points une formule de compromis capable de donner satisfaction à Londres et à Moscou, en s'inspirant des propositions faites dès le 13 avril par le gouvernement français.

Les échanges de vues vont se poursuivre entre Paris et Londres et on a le sentiment qu'aucun obstacle majeur ne s'oppose à l'aboutissement des pourparlers.

M. Bonnet a aussi exposé l'état actuel des négociations franco-turques.

On croit savoir à ce sujet, qu'un Conseil des ministres doit se réunir incessamment à Ankara, au cours duquel le gouvernement turc examinera les dernières propositions françaises.

Dans son exposé, le ministre des Affaires étrangères a évoqué, en outre, divers problèmes relatifs à la situation en Europe centrale et en Extrême-Orient. L'exposé de M. Bonnet a reçu l'approbation unanime du Conseil.

Le mouvement administratif

M. Albert Sarraut a soumis à la signature du président de la République le mouvement administratif suivant :

Sont nommés : Préfet des Bouches-du-Rhône, M. Bouet, préfet de Saône-et-Loire, en remplacement de M. Graux, décédé ; préfet de Saône-et-Loire, M. Tomasini, préfet de Seine-et-Marne ; préfet de Seine-et-Marne, M. Voizard, préfet de l'Aude ; préfet de l'Aude, M. Sadon, secrétaire général de la Préfecture des Bouches-du-Rhone ; préfet de l'Isère, M. Surcham, préfet des Basses-Pyrénées, en remplacement de M. Susini, admis à faire valoir ses droits à la retraite ; préfet des Basses-Pyrénées, M. Angelo Chiappe, préfet de la Manche ; préfet de la Manche, M. Bouffet, préfet de Constantine ; préfet de Constantine (première classe), M. Chavin, préfet de la Haute-Vienne.

Préfet de la Haute-Vienne, M. Ducombeau, préfet du Tarn ; préfet du Tarn, M. Bizardel, préfet de la Lozère; préfet de la Lozère, M. Daupeyroux, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Oise, pour l'administration ; préfet de la Meuse, M. Campion, préfet de la Savoie, en remplacement de M. Natalelli, décédé ; préfet de la Savoie, M. Sauvaire, préfet de la Creuse ; préfet de la Creuse, M. Heureude, préfet des Hautes-Alpes, M. Chaigneau secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ; préfet de 3e classe, inspecteur général de l'administration en Algérie, M. Gaubert, sous-préfet de Valenciennes ; préfet de 3e classe, directeur des services de sûreté en Tunisie, M. Gazagne, secrétaire général de la Préfecture du Nord ; préfet de 3e classe, directeur des services de police de la ville de Marseille, M. M. Cado, sous-préfet de Narbonne.

Secrétaire général de la Préfecture du Nord, en remplacement de M. Gazagne, nommé préfet : M. Poitevin, sous-préfet à la disposition du préfet du Nord ; sous-préfet de Valenciennes, en remplacement de M. Gaubert, nommé préfet : M. Emile Pelletier, sous-préfet de Cambrai ; sous-préfet de Cambrai : M. Landel, sous-préfet de Cholet ; sous-préfet de Jonzac, en remplacement de M. Lafont de Sentenac, mis à la disposition du préfet du Nord : M. Lecene, secrétaire général de la préfecture de la Creuse.

Dans la Légion d'honneur

M. Marchandeau, garde des sceaux, a été autorisé à déposer un projet de loi instituant un contingent supplémentaire de nominations dans la Légion d'honneur, à l'occasion du 150e anniversaire de la Révolution française.

Les appellations dans la haute hiérarchie militaire

Selon le décret-loi sur les appellations dans les hauts grades de la hiérarchie militaire, les officiers généraux des armées de terre, de mer et de l'air, porteront les nouvelles appellations suivantes, correspondant aux emplois qu'ils occupent effectivement.

Guerre : général de brigade, général de division, general de corps d'armée, général d'armée.

Marine : contre-amiral, vice-amiral, vice-amiral d'escadre, amiral.

Air : général de brigade aérienne, général de division aérienne, général de corps aérien, général d'armée aérienne .

En outre, le chef d'état-major général de l'armée a rang de commandant en chef les forces terrestres. Le chef d'état-major général de la marine a rang de commandant en chef les forces maritimes. Le chef d'état-major général de l'armée de l'air a rang de commandant en chef les forces aériennes.

Le chef d'état-major général à la Défense nationale a rang de commandant en chef.

Ces diverses mesures ont été prises pour permettre aux chefs des armées françaises de figurer aux côtés des chefs des armées étrangères à égalité de rang.

Le code disciplinaire et pénal de la marine marchande

Un autre décret modifie le code disciplinaire et pénal dans la marine marchande. Il interdit notamment aux personnes étrangères au service de monter à bord des paquebots ancrés dans les ports et prévoit, en outre, des sanctions contre les instigateurs de mouvements d'indiscipline à bord des bâtiments.

La distribution des masques à gaz

Le décret-loi relatif à la distribution des masques à gaz accorde un délai de trois mois pour le paiement des masques et apporte certains aménagements en ce qui concerne les catégories des personnes exonérées de ce paiement.

M. René Gazagne, directeur des services politiques et de sécurité de Tunisie

Dans le mouvement administratif paru mardi, nous relevons, avec plaisir, la nomination, pour ordre, de M. René Gazagne, secrétaire général du Nord, comme préfet de la Savoie. En réalité, M. Gazagne est mis, sur la demande du résident général de France en Tunisie, à la disposition de ce dernier.

Un poste important vient d'être créé en Tunisie: celui d'une direction des affaires politiques et de la sécurité du protectorat. M. Gazagne, qui connaît parfaitement les questions nord-africaines, a été choisi, par le gouvernement, pour occuper le poste de directeur du nouvel organisme.

M. Gazagne, ancien administrateur des communes mixtes en Algerie, a été secrétaire général du comité haut-méditerranéen; c'est dire qu'il est au courant de tous les problèmes délicats qui intéressent notre Afrique du Nord. Il est, pourrait-on dire, sans exagération, l'homme de la situation. Il rendra ainsi de précieux services pour le maintien de notre influence et l'organisation d'une propagande efficace.

Né à Lyon, le 9 mars 1889, M. René Gazagne est docteur en droit et chevalier de la Légion d'honneur.

Arrivé dans le Nord, le 4 novembre 1936, après un passage à la présidence du conseil comme chargé de mission, M. Gazagne fut un collaborateur plein de zèle et de doigté pour M. Carles, qui à ce moment, surchargé de besogne par les conflits sociaux, sans cesse renaissants, trouva en lui un administrateur dévoué et, lors de sa maladie, un fonctionnaire sur qui il put compter, dans la conduite des affaires administratives du département.

M. Gazagne a montré chez nous ses qualités d'organisation en assurant la direction des service de la défense passive. Il est, de plus, très humain et, dans ses préoccupations, il accorda toujours une place de choix aux œuvres sociales, déjà si développées dans un département aussi laborieux que le Nord.

Distingué, animé d'une affabilité souriante, toujours d'humeur égale, il a conquis les sympathies du personnel placé sous ses ordres. Aussi son départ laissera-t-il d'unanimes regrets, non seulement à la préfecture du Nord, mais dans les rangs de tous ceux qui l'approchèrent ou le fréquentaient.

Ces regrets seront cependant atténués par la joie provoquée par l'avancement dont M. Gazagne vient d'être l'objet et pour lequel nous lui adressons, ainsi que ses nombreux amis, nos félicitations les plus sincères.

Les déclarations du général Franco

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Après la prestation de serment, le général Franco lut un message adressé ainsi : « A mes camarades et mes conseillers ».

Il réclama d'abord une ferme et loyale assistance de ses conseillers, puis il indiqua sa volonté de construire un Etat national syndicaliste selon la théorie phalangiste.

Il mit ensuite l'assemblée au courant des « inquiétudes et difficultés de l'heure ».

« Les incidents de la guerre, dit-il, ont capté l'attention des Espagnols pour qui beaucoup de vicissitudes nationales ont passé inaperçues. Les problèmes militaires des premiers temps furent suivis de problèmes d'ordre économique et administratif.

« Nous avons été méconnus par le monde international, et privés de crédits extérieurs. Nous avons construit les fondations de notre œuvre sur des bases d'austérité et de discipline ».

Les difficultés et les méfiances n'ont pas disparu

En ce qui concerne la politique extérieure, le généralissime a dit :

« En politique étrangère, nous avons dû livrer de constantes et difficiles batailles. Nous avons pu nous sauver des crises des grandes tensions européennes, et, dans cette lutte, je puis dire avec orgueil que, même aux moments les plus difficiles de la guerre, l'Espagne n'a pas cessé de parler le même langage qu'à ses meilleurs temps.

« Nous devons rendre un tribut de gratitude au Portugal, si uni en pensée à notre cause et à l'Italie et à l'Allemagne, nations chères, qui ont formé le front de notre mouvement.

« Après la victoire, il semblait qu'avec la reconnaissance officielle de notre Espagne, les difficultés et les méfiances dussent disparaître : mais il n'en fut pas ainsi.

« Notre accord Bérard-Jordana, base initiale de nos relations avec la France, s'est accompli avec une excessive lenteur et avec préjudice pour notre économie.

« En Angleterre aussi, une grande partie des valeurs de nos banques demeurent en litige et séquestrées par la survivance d'une fictive société « de bienfaisance fondée par les rouges » dans les derniers jours de leur lâche fuite.

« D'autre part, notre victoire a constitué le triomphe de certains principes economiques en lutte avec les vieilles théories libérales sous la protection desquelles s'est établie la colonisation de beaucoup d'Etats souverains. Cette caractéristique de notre révolution est, sans doute, celle qui a soulevé le plus de méfiance.

Nous devons nous préparer à nous défendre et à résister à l'encerclement

« Il existe une offensive secrète contre notre patrie que dirigent ceux qui ont encouragé les horribles crimes de l'Espagne martyre et que seconde activement la Maçonnerie internationale, chargée d'étendre par le monde une consigne antiespagnole. Nous devons donc nous préparer à nous défendre et à résister à l'encerclement. Nos bases sont solides et la raison est nôtre, mais pour toutes ces luttes, quel que soit le champ de bataille où elles se déroulent, nous devons avoir foi en la victoire et observer l'unité et la discipline ».

Il faut améliorer les conditions de vie des classes moyennes et des pauvres

Passant ensuite à la situation économique et financière, il a déclaré qu'il était nécessaire de reconstruire l'Espagne et de rendre effective la révolution nationale, en améliorant les conditions de vie des classes moyennes et des pauvres.

« J'ai une foi complète en cette œuvre, a-t-il dit, bien que j'en reconnaisse les difficultés ».

Le général Franco a conclu : « J'espère que mon inquiétude que vous partagez déjà, s'étendra à tous les foyers et, avec elle, la conviction qu'elle contient, la libération économique de notre Espagne et le bien-être des classes nécessiteuses, ce qui est le but de notre révolution nationale. Telle est mon inquiétude et telles sont mes consignes. Votre prudence et votre élan doivent donner la vie aux activités de notre pays ».

A l'Exposition du Progrès social

A LILLE

La présentation de la Chambre syndicale de l'ameublement

Les ensembliers-décorateurs, qui ont réalisé de remarquables stands à l'Exposition du Progrès social, ont présenté mardi matin leurs travaux aux personnalités qu'ils avaient conviées.

M. Lehouck, président de la Chambre syndicale de l'ameublement du Nord, était entouré, à cette occasion, de MM. Roby, secrétaire; Degorre, Leduc et Mouton, vice-présidents, et de M. De Beyne, président du groupement de Roubaix.

M. Lehouck précisa l'importance de cette exposition du meuble et rappela notamment les efforts déployés par les ensembliers et décorateurs de notre région.

L'ameublement est, en effet, sérieusement atteint par la crise, puisqu'il ne travaille qu'à 58% de son activité passée dans notre région qui n'emploie plus que 3.000 ouvriers contre 10.000 en 1936...

Chacun des invités se plut, en parcourant les stands, à admirer le bel effort des membres de la Chambre syndicale de l'ameublement et la réunion se termina par un vin d'honneur.

Les défilés de haute couture

La haute couture lilloise et roubaisienne a présenté de nouveau, mardi après-midi, sa collection la plus récente.

Le défilé a obtenu, encore une fois, un vif succès grâce à la qualité des modèles.

Comme à l'habitude, le public, féminin surtout, qui avait pris place au « Centre de la parure » dans le Grand Palais souligna sa satisfaction par des applaudissements répétés.

La conférence de M. Didier Lazard sur « Les tendances individualistes aux Etats-Unis »

Aujourd'hui, mercredi, à 17 h., M. Didier Lazard, parlera au palais Louis-Pasteur, place des Nations, des : « Tendances individualistes aux Etats-Unis ».

M. Didier Lazard, montrera l'évolution du Nouveau monde vers l'individualisme.

Le ministre des Pensions ouvrira jeudi les Journées internationales du droit

Le congrès international du droit, tiendra ses assises, jeudi, vendredi et samedi, à l'exposition. La séance inaugurale aura lieu jeudi, à 15 h., sous la présidence de M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions, et de M. Albert Devèze, ministre belge de l'Intérieur.

Le congrès est présidé par M. Ripert, doyen de la Faculté de droit de Paris, membre de l'Institut, entouré de M. le premier président Prémicourt ; M. le procureur général Paillhe, de la Cour de cassation; M. le professeur Perceron, président de la Société d'études législatives; M. Decugis, président de la Société de législation comparée; M. le professeur Niboyet, secrétaire général.

Les travaux avec des rapports des professeurs Picard et Ball, porteront sur deux questions : « Les lois successorales et leurs rapports avec le progrès social, — Les assurances en tant que moyen de progrès social ».

La journée des professions libérales

Les professions libérales ont tenu à participer d'une façon effective à l'Exposition du progrès social.

Un stand a été installé dans le Grand Palais par la classe que préside Me J. Lévy, avocat au barreau de Lille, ancien adjoint au maire, président de l'Université populaire de Lille.

Il sera inauguré le 8 juin, à 11 h. 15, par M. le chef de cabinet du ministre de l'Education nationale.

La participation officielle de l'Allemagne sera inaugurée, samedi, par l'ambassadeur du Reich en France

L'Allemagne participera officiellement à l'Exposition du Progrès social à Lille ; pendant un mois, du 10 juin au 10 juillet, elle occupera trois grands halls dans le palais Louis-Pasteur.

Samedi, sera inaugurée cette importante section dans laquelle le Reich présentera une abondante documentation relative à ses institutions sociales. La cérémonie sera présidée à midi, par S.E. M. Welczeck, ambassadeur d'Allemagne à Paris, elle sera suivie d'un déjeuner au restaurant des Nations.

AU CENTRE RÉGIONAL DE ROUBAIX

Les journées de la Moselle

Les quatorze départements du Nord et de l'Est qui participent d'une façon effective à l'Exposition du Progrès social, ont, au « Centre régional de Roubaix », montré les divers aspects de leur vie sociale, de leur folklore.

Il a été prévu que des journées seraient consacrées à chacun de ces départements et la première fête régionale sera celle de la Moselle; elle se déroulera les 10, 11 et 12 juin.

A cette occasion, l'Harmonie municipale de Metz, sous la conduite de M. Narbonne, accompagnée du charmant groupe folklorique lorrain du Syndicat d'initiative de Metz, se rendra par train spécial, le samedi 10 juin, à Lille, pour participer à ces fêtes.

La reconnaissance du gouvernement anglais envers une religieuse française

Sir Eric Phipps, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, a remis lundi, à la Révérende Mère Isidore, des sœurs missionnaires de Notre-Dame des Apôtres, à Venissieux (Rhône), les insignes de membre d'honneur de la « division civile du très excellent Ordre de l'Empire britannique ».

Le gouvernement anglais a voulu ainsi reconnaître les éminents services rendus aux intérêts britanniques par Sœur Isidore, en sa qualité de supérieure du couvent catholique de Bénin (Nigeria).

La religieuse resta quarante ans dans la colonie anglaise, où elle fonda des œuvres de toutes sortes.

Elle, qui avait failli être lapidée à son arrivée au Nigeria, fut pleurée par tous les indigènes, lorsqu'elle les quitta.

UNE SOIRÉE DE GALA au profit de l'Aide aux familles nombreuses de Lille, Roubaix et Tourcoing

Une soirée de gala est organisée au profit de l'Aide aux familles nombreuses de Lille-Roubaix-Tourcoing, pour le mercredi 14 juin, à 19 h. 30, 720, avenue de Dunkerque, à Lomme.

Tout en s'y amusant, ceux qui y assisteront participeront à une œuvre des plus intéressantes.

Bar, buffet froid à la carte. Diner dansant avec attractions sensationnelles.

Retenez vos tables à la permanence, 110, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, les 10, 12 et 13 juin, de 2 heures à 6 heures.

LE MONDE DU TRAVAIL

Le relèvement des salaires minima dans la métallurgie de Roubaix-Tourcoing

Nous recevons le communiqué suivant:

La Chambre syndicale patronale métallurgique de Roubaix-Tourcoing, réunie en assemblée générale, le 6 juin, prenant acte de la sentence Cazes en date du 30 mai 1939, relevant les salaires minima de la convention collective, constate :

1) que le surarbitre a commis une erreur matérielle en considérant à 2% la surcharge provenant de l'application du décret du 12 novembre 1938 sur les allocations familiales, alors que ce chiffre est de 2.5 %.

2) que la susdite sentence établit, en conséquence, une surcharge excessive sur les frais de main-d'œuvre.

3) que cette sentence ne respecte pas les modes habituels de rémunération du personnel, en accordant une augmentation à certains ouvriers et en la refusant aux autres.

« Accepte dans un esprit de paix sociale la surcharge des frais de main-d'œuvre résultant de l'application de la sentence Cazes.

» Refuse d'appliquer la sentence telle qu'elle est rédigée.

» Demande que le bénéfice de cette surcharge de salaires soit réparti sur l'ensemble du personnel.

»Mandate son secrétaire général pour prendre contact avec les organisations ouvrières intéressées ».

Une rencontre entre dirigeants patronaux et représentants des syndicats libres

On nous communique ce qui suit :

Sous la présidence de M. Maurice Olivier, président de la Fédération des syndicats de la métallurgie, assisté de MM. P. Thiriez et Charlemagne Broutin, vice-présidents de la réunion, un certain nombre de représentants patronaux et des Syndicats libres (C.F.T.C.), se sont réunis au siège de la 1re région économique à Lille, le 5 juin, à 15 h.

Un échange de vues a eu lieu sur la situation économique et sociale.

Il a été convenu, d'un commun accord, que la situation générale du pays exigeait une véritable et loyale collaboration entre les divers éléments de la production représentés par les organisations qualifiées du monde du travail aboutissant, par une véritable coordination des efforts, à la défense et la prospérité de l'économie française et à assurer, par le fait même, les conditions normales de vie de la famille ouvrière.

Des semblables réunions auront lieu périodiquement et chaque fois que cela s'avérera nécessaire.

Le Congrès national de la fourrure, à Lille

Mardi se sont poursuivis, à Lille, les travaux du deuxième congrès national de la fourrure, sous la présidence de M. Roger Binet, président de la Fédération nationale.

Après une réunion plénière, où furent discutées diverses questions d'ordre professionnel et corporatif, les congressistes furent reçus par M. Pierre Thiriez, président de la Chambre de commerce de Lille, qui leur souhaita la bienvenue.

M. Binet présenta les remerciements de ses collègues qui après un vin d'honneur, furent les hôtes de l'administration municipale, à l'Hôtel de Ville.

Les présentations furent faites par M. Couvreur, président du Syndicat des fourreurs et pelletiers du Nord et d'aimables souhaits de bienvenue furent exprimés par M. Bertrand, adjoint au maire.

L'après-midi, les congressistes firent plusieurs excursions dans notre région et se retrouvèrent le soir à un banquet corporatif.

Une automobile tombe dans le canal de Mardyck

Le conducteur se tire indemne de l'accident

Mardi matin, vers 10 h., à la suite d'une embardée, l'automobile de M. Henri Lannoye, domicilié à Ostende, est tombée dans le canal de Mardyck, après avoir démoli le garde-corps.

Le conducteur put être retiré indemne du véhicule par des mariniers qui s'étaient portés aussitôt à son secours.

Dans l'après-midi, l'automobile a été aussi repêchée du canal.

Une collision entre une automobile et un vélo à moteur fait deux blessés à Hoymille

Lundi après-midi, au carrefour « A la Belle-Vue » de Hoymille, une automobile pilotée par M. Fonssel, cultivateur à Warhem a tamponné un vélo à moteur que montait M. Depelchin, cafetier-restaurateur à Lille.

Traîné sur plusieurs mètres, M. Depelchin fut relevé avec la jambe gauche brisée et une coupure au menton; sa fillette, qui était assise à l'arrière, porte une blessure au genou.

Un scout sauve deux enfants qui étaient tombés dans le canal, à La Bassée

Mardi après-midi, deux enfants, les petits Marcel et Eugène Verhaege, âgés de 10 et 7 ans, qui jouaient près du canal de La Bassée, tombèrent à l'eau.

Un scout, qui passait, plongea tout habillé et ramena bientôt les deux petits sur la berge. A la suite de soins énergiques, les garçonnets purent être ramenés à la vie.

Le scout est âgé de 16 ans environ; son acte de sauvetage accompli, il remonta sur son vélo sans attendre de félicitations, sans donner son nom, et disparut dans la direction de Lille.

— Le gouvernement argentin a décrété qu'à partir du 1er janvier 1939, une subvention serait accordée aux Chambres de commerce argentines de Londres et de Paris.

Trente degrés à l'ombre !...

(Ph. Sabah)

Des enfants se pressent autour d'une borne-fontaine pour se rafraîchir.

UN AUTOBUS COLOSSAL

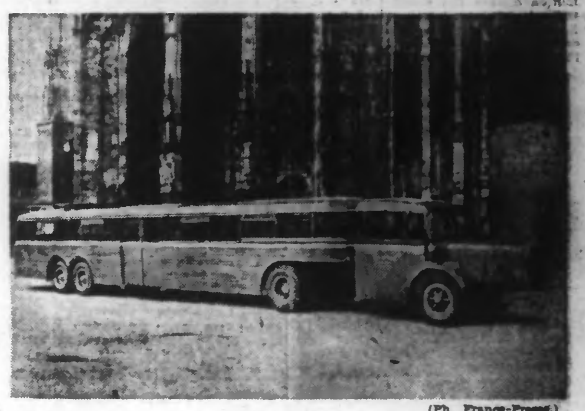

(Ph. France-Presse.)

Une fabrique allemande de poids lourds vient de construire un autocar long de vingt mètres et comportant cent vingt places assises. Le moteur développe 150 CV.

PLUS DE POURBOIRES

(Ph. France-Presse.)

Désormais, les porteurs de gare ne recevront plus de pourboires. Ils seront payés suivant un tarif fixe, affiché dans les gares.

L'EMPEREUR D'ANNAM A CANNES

S.M. Bao-Daï, *encore mal remis de l'accident de chasse, à la suite duquel il a décidé de venir se reposer sur la Côte d'Azur, descend les marches de son château, à Cannes.* (Ph. France-Presse.)

Le nouveau poste Radio-Mondial...

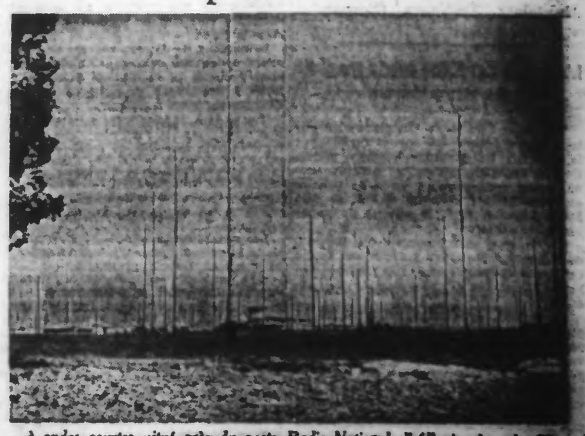

...*à ondes courtes, situé près du poste Radio-National d'Allouis, dans le Cher, va être prochainement inauguré.*